

Communiqué

10 septembre 2018

MANIFESTATION pour le DESENVASEMENT DE LA RANCE SAMEDI 22 SEPTEMBRE A 10 HEURES

pour dire **STOP** aux dérobadés et aux tergiversations de l'Etat et d'EDF
et pour **OBTENIR SANS DELAI** la mise en œuvre du plan défini par l'Etat

Le 26 novembre 2016, lors du cinquantenaire de l'inauguration de l'usine marémotrice, **population et élus, ensemble** nous nous étions rassemblés sur le barrage pour obtenir de l'Etat et d'EDF un plan d'action pour sauver l'estuaire.

Depuis, répondant à la pression locale, une mission interministérielle a été diligentée par Madame Ségolène Royale, Ministre de l'Environnement. Le rapport de cette mission, diffusé en juillet 2017 par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, a défini un plan de gestion durable et de restauration de l'estuaire à mettre en œuvre en trois étapes :

- 1) Hiver 2017/2018, étape préalable comprenant :
 - Un nouveau curage du piège du Lyvet pour un budget de 1.500.000 €
 - La mise en place des préalables : le financement, la maîtrise d'ouvrage et l'installation d'un conseil scientifique indépendant.
- 2) De mi-2018 à mi-2023, mise en œuvre d'un plan expérimental de 5 ans comprenant :
 - Une extraction de 50.000 M3 de sédiments par annuité (au total 250.000 M3).
 - Un programme de recherche et développement pour la connaissance de la dynamique sédimentaire et des moyens de gestion durable pour la restauration de l'estuaire.
- 3) De 2024 à 2043 fin de la concession à EDF, mise en œuvre d'un plan à long terme de gestion durable des sédiments.

A ce jour, où en est-on ?

- Le curage du Lyvet a été reporté d'une année avec un financement réduit à 1.100.000€.
- **Alors que le plan quinquennal aurait dû démarrer le 1^{er} juillet dernier, aucun des préalables nécessaires : le financement, la structure opérationnelle et le conseil scientifique, ne sont finalisés.** De réunion en réunion, des décisions contradictoires en repoussent la mise en place, nous laissant sans aucune visibilité quant à une mise en œuvre prochaine du plan.

Face à ce constat d'incapacité des services de l'Etat à mettre en œuvre le plan défini par le Ministère, Rance Environnement appelle une nouvelle fois, **citoyens et élus des bords de Rance à manifester ensemble** leur exaspération et leur volonté de sauver l'estuaire.

TOUS AU BARRAGE SAMEDI 22 SEPTEMBRE A 10 HEURES

Informations pratiques



Lieu de la manifestation
Parking du barrage côté Rance

Parking voitures
Rue du Grand Mât à La Richardais

Pensez au covoiturage

RANCE ENVIRONNEMENT

Association agréée pour la protection de l'environnement

Siège social : Mairie, 22690 Pleudihen sur Rance - Antenne 35 : Mairie, 35430 Saint-Suliac

contact@rance-environnement.bzh - www.rance-environnement.net